

LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE

La politique documentaire comprend la définition des modalités de formation des élèves et l'analyse de leurs besoins et ceux des enseignants en matière d'information et de documentation, la définition et la gestion des ressources physiques et numériques pour l'établissement ainsi que le choix de leurs modalités d'accès au CDI, dans l'établissement, à la maison et en mobilité. La politique documentaire s'inscrit dans le volet pédagogique du projet d'établissement.

Les missions des professeurs documentalistes circulaire n°2017-051 du 28-3-2017

INTRODUCTION

Les principaux axes sur lesquels la politique documentaire de l'établissement s'élabore :
La nouvelle circulaire de missions ; Les axes de l'Académie ; Les axes du Projet d'établissement.

1. FORMATION DES PUBLICS

1. A Les élèves

1.1 Les difficultés rencontrées par les élèves :

Les élèves sont orientés dans notre lycée en partie parce qu'ils ont déjà des difficultés, de lecture de textes longs, voire de lecture tout simplement, de méthodologie dans toutes les disciplines, de motivation et concentration.

Tout en tenant compte des acquis qui sont très différents, nous veillerons à harmoniser les pratiques des élèves dans les différents champs d'apprentissages qui nous sont confiés (cf. projet d'établissement)

1.2 Les axes prioritaires de formation en information-documentation (réf : axes 1 et 2 volet numérique PE)

* **Compétences informationnelles** : questionner un sujet, extraire l'information dans différents types de supports, trier, organiser et stocker l'information dans un document de collecte, savoir l'exploiter. Faire de la veille informationnelle, savoir gérer les données collectées.

* **Compétences informatiques** : savoir utiliser les outils de façon appropriée, comprendre les enjeux de l'utilisation des outils informatiques et d'internet.

* **Compétences médiatiques** : produire de l'écrit, de la vidéo / audio, alimenter le journal blog du lycée, partager et publier, recommander.

* **Compétences sociales et éthiques** : savoir collaborer, utiliser les réseaux sociaux de manière éthique et responsable, savoir protéger ses données, respecter autrui et ses données, connaître les règles de droits d'auteurs et de publication. (ICN)

1.3 Les thématiques de formation

Dans le cadre de l'Accompagnement Personnalisé de Seconde et Première, nous poursuivrons l'IRD (Initiation à la Recherche Documentaire) engagée au cycle collège, sur le catalogue e-sidoc et sur internet, à travers les différents ateliers proposés

En Première au pôle technologique, l'atelier IRD est aussitôt réinvesti dans le cadre de la recherche documentaire en Etude de Gestion, épreuve anticipée du baccalauréat.

Par ailleurs, chaque séance occasionnelle en co-animation avec les enseignants de disciplines, comportera obligatoirement une recherche documentaire et une collecte de données. (ex : biographie d'auteurs en français, EMC et Laïcité)

Au pôle professionnel, pour les séances occasionnelles l'accent sera mis sur l'élaboration de bibliographies et l'importance de bien citer ses sources.

Les différentes séances pédagogiques et activités s'inscriront dans les parcours éducatifs, PEAC, Parcours citoyen, Parcours avenir et Parcours éducatif de santé.

- Les séances d'**EMI (éducation aux médias et à l'information)** seront mises en place, suite à un bilan qui fera l'état des lieux des pratiques de l'ensemble des enseignants de l'établissement. Une progression en EMI sera formalisée pour les lycéens. (voir annexe du projet d'établissement)

L'acquisition progressive d'un esprit critique sera le fil conducteur de cette formation, afin de permettre à nos élèves d'avoir une approche **citoyenne, autonome et responsable** face à l'abondance d'informations d'actualités et de données.

➤ Lire et faire Lire

Les professeurs documentalistes proposeront des ateliers autour de la lecture et pérenniseront les diverses co-animations en place. Les axes suivants structureront notre démarche pédagogique :

- Découvrir les différents genres de littérature,
- travailler la lecture « au long cours » et littéraire,
- la lecture de la presse,
- la lecture sur support numérique,

Quelques exemples :

- Atelier BD et Mangas (au pôle technologique)
- Incitation à la lecture ponctuelle sur un thème précis – ex. le rêve, le conformisme, le théâtre avec présentation de livres sélectionnés par les enseignants
- Réalisation de Booktrailers (bande annonce sur support numérique) par les élèves afin de leur permettre de présenter et de partager leurs impressions de lecture.
- Un prix littéraire annuel sous différentes formes, reposant sur une ou plusieurs classes (ex. classes prépas, ou niveau seconde) se déroulant sur quelques mois et permettant de découvrir et d'approfondir la littérature contemporaine, sous forme de rencontres, de débats argumentés...

- **EMC (Enseignement moral et Civique)**, dans les deux pôles nous nous appuyons sur la valeur « Laïcité et vivre ensemble » dans le cadre de projets interdisciplinaires, notamment à l'occasion de la journée de la Laïcité. L'égalité femme/homme sera à promouvoir au cours des années du projet. Le thème « Les enjeux moraux et civiques de la société de l'information » et notamment « Agir contre le harcèlement et les discriminations entre élèves » permettront de mettre en place une prévention au cyber harcèlement à l'intention de nos élèves.

- **Orientation** : Nous amènerons les élèves à y réfléchir en AP Seconde et première : définition du projet personnel, accompagnement des élèves dans leur réflexion sur le -3+3 et donc la poursuite d'études. Les nouveautés induites par Parcoursup seront prises en compte : pendant les périodes de préparation à l'orientation les professeurs documentalistes se rendront disponibles (Prise en charge individualisée d'élèves ou et/ou co-animation avec les professeurs principaux à la demande)

- **La veille informationnelle** : Niveau BTS-Classe préparatoires-DCG : des séances d'introduction seront mises en œuvre en partenariat avec les professeurs d'éco gestion dans le domaine de la veille, prospection et négociation.

1. B Les enseignants

La discipline dominante d'Economie gestion, toutes spécialités confondues, qui intègre largement dans les programmes les notions d'information et de communication, fait des enseignants des utilisateurs assidus d'informations, des « spécialistes » de la veille professionnelle pour certains, des systèmes informatiques pour d'autres...

Nous mettrons à leur disposition nos compétences informationnelles et nos analyses et formalisations quant à la société d'information.

Dans le cadre de nos missions, nous veillerons à proposer des ateliers de formation à la demande ou lors de regroupement institutionnels, sur les thématiques suivantes :

- IRD et portail E sidoc
- EMI et enjeux de sociétés
- Outils numériques au service de la pédagogie
- Veille informationnelle
- Supports et outils d'orientation

2. LA POLITIQUE D'ACCUEIL, L'ACCES AUX RESSOURCES

2.1 L'accueil :

Pôle technologique :

Accès libre : le CDI est ouvert de 8h-12h15/12h45-18h 4 jours semaine / mercredi 8h30-12h15/12h45-16h pour tous les élèves et étudiants du lycée.

La salle informatique associée au CDI est accessible aux élèves du supérieur de 8h-19h en autonomie.

Séances pédagogiques : les groupes classes sont accueillis soit en complète responsabilité par le professeur documentaliste en service, soit en co-animation sur un projet défini.

Pôle professionnel :

Le CDI est ouvert de 8h05 à 12h05 et de 13h à 17h les lundis et jeudis ; de 9h05 à 12h05 et de 13h à 17h les mardis et vendredis.

Un protocole d'accueil des élèves en dehors du temps de présence de la professeure documentaliste est à mettre en place.

2.2 Les modalités d'accès aux ressources documentaires

Un accès permanent aux ressources disponibles dans le CDI est possible par le portail documentaire e-sidoc, système d'information et outil de communication du CDI, via l'intranet et le site du Lycée. Ce portail permet aussi de connaître les activités en place dans le CDI, les nouveautés, les expositions.

Tous les documents sont empruntables sauf les manuels scolaires et les usuels en consultation sur place.

La mise en œuvre de la veille, quant aux ressources en ligne, à destination de la communauté éducative est à organiser de façon plus systématique via l'intranet de l'établissement qui va évoluer, et le portail e-sidoc.

2.3 La politique de gestion

Le catalogue informatisé du CDI est disponible via le portail e-sidoc, nous continuerons de le mettre à jour.

Nous veillerons à maintenir un équilibre entre la documentation papier et numérique au regard de la population d'élèves que nous avons dans l'établissement.

Un professeur documentaliste prendra en charge au niveau de l'établissement la gestion des ressources numériques via le GAR.

- La politique d'acquisition s'appuie sur les projets mis en place et la nécessité de mise à jour des collections.

Les priorités pour les années à venir **au pôle technologique** sont :

- Accompagner la réforme du Baccalauréat
- Développer le fonds théâtre pour poursuivre le travail interdisciplinaire avec les enseignants de lettres.
- Développer le fonds bande dessinée/manga, et plus largement littérature jeunesse (nouveauautés, polars, fantasy...) pour inciter à la lecture.
- Faire l'acquisition d'ouvrages « pratiques » pour les apprenants (révision du code de la route, ouvrages de cuisine pour les étudiants, santé, prévention, annales...).
- En ce qui concerne la presse, maintenir l'équilibre actuel entre papier et numérique, en privilégiant pour l'instant le papier mais en étudiant le développement de la presse en ligne et de ses possibilités.
- Suivi des thématiques de culture générale en BTS et en classes préparatoires.

Les priorités pour les années à venir **au pôle professionnel** sont :

- Repenser les espaces pour améliorer l'accueil
- Remettre le fonds fiction au goût du jour : proposer des titres susceptibles de plaire aux élèves abordant des thématiques liées à leur âge (ados et jeunes adultes) dans une langue riche mais accessible.
- Développer le fonds mangas et bandes dessinées
- Proposer des documentaires axés sur la culture générale / la citoyenneté / l'égalité homme-femme
- Poursuivre les abonnements à la presse papier

3. L'OUVERTURE ÉDUCATIVE, CULTURELLE ET PROFESSIONNELLE

Les professeurs documentalistes accompagneront les temps forts culturels académiques par :

- des expositions temporaires,
- des actions,
- la co-animation,

en partenariat avec le **Référent culture de l'Etablissement**.

Nous participerons activement aux projets mis en place par tous les personnels éducatifs de l'établissement qu'ils soient :

- culturels,
- européens, afin de favoriser l'intégration professionnelle.

La promotion de la **lecture restera la priorité** des professeurs documentalistes.

CONCLUSION

Un bilan annuel de la politique documentaire sera proposé, accompagné du Bilan d'activité du CDI.